

## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

## Le CRCCCN s'inquiète pour le milieu culturel et alerte les intervenants de la région

Côte-Nord, le 1<sup>er</sup> décembre 2014. – Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) déplore la succession de coupes budgétaires et le démantèlement des outils de développement collectif observés depuis quelques temps. Dans le contexte géographique et démographique de notre région, qui représente en soit un défi quotidien pour les travailleurs culturels, artistes, organismes culturels, artistiques ainsi que du monde des communications, le CRCCCN craint que le milieu artistique et culturel nord-côtier se fragilise encore davantage à la suite des dernières annonces.

## Des pertes successives pour le milieu culturel nord-côtier

En effet, la nouvelle entente sur la gouvernance régionale et le pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 imposent des restrictions budgétaires aux municipalités et l'abolition des conférences régionales des élus.

Comme le dit le président du CRCCCN, monsieur Michel Michaud, « Abolir la CRÉ pour le milieu des arts et de la culture, c'est perdre un précieux allié dans le développement culturel régional. Pour le Conseil, c'est perdre un important partenaire, notamment pour la ratification d'ententes de développement, avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration pour la réalisation d'un diagnostic régional de notre secteur et un plan d'action qui sera difficile à réaliser dans le contexte actuel», ajoute-t-il.

Sur le plan municipal, le CRCCCN craint que le soutien aux organismes culturels soit reconsidéré et les postes d'agents de développement culturel remis en question. D'ailleurs, la dernière coupe annoncée la semaine dernière, signe la fin du Programme Villes et villages d'art et de patrimoine, privant ainsi les municipalités d'un autre outil de développement. La signature d'une entente VVAP avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec permettait aux municipalités de 50 000 habitants et moins, aux MRC ainsi qu'aux conseils de bande, de partager les coûts d'embauche d'une ressource formée dans le domaine des arts, de la culture ou du patrimoine et dont le mandat général était de structurer le développement culturel d'un territoire donné.

## Faire preuve de vigilance et travailler ensemble

La culture représente aujourd'hui plus que jamais un facteur essentiel de la vitalité de la Côte-Nord. Cet élément est déterminant au plan de la qualité de vie et constitue également un moteur économique important. Il faut également se rappeler que les arts et la culture jouent un rôle crucial dans l'industrie touristique avec les nombreux musées, salles de spectacle, lieux de patrimoine, festivals et manifestations artistiques.

Le CRCCCN estime que les efforts visant le dynamisme et la vitalité culturelle de la Côte-Nord doivent être maintenus et invite les municipalités et les MRC à la vigilance afin de soutenir de façon structurante le développement de la culture et des communications sur la Côte-Nord. Le président du Conseil convie tous les intervenants impliqués dans cette nouvelle gouvernance à travailler avec le CRCCCN pour trouver ensemble des moyens de favoriser l'accessibilité à la culture de leurs municipalités ou des secteurs de MRC, dans une perspective globale du développement de notre territoire et avec les meilleures connaissances possibles de ses spécificités.

Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord est un organisme à but non lucratif reconnu et soutenu par le ministère de la Culture et des Communications pour contribuer au développement et au rayonnement de la culture par la concertation, la formation, l'information, la consultation et la représentation.

-30-

Renseignements:

Marie-France Lévesque, directrice générale Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord 418-296-1450 / 1-866-295.6744 dg@culturecotenord.com